

Réservé à l'administration

Référence du contrat :

**Votre dossier doit être complet pour être traité**

> voir notice d'application au verso

## Informations à compléter et signer :

### Adresse desservie

Adresse du lieu desservi .....

Code postal ..... Commune .....

N° du compteur ..... Relevé compteur 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date .....

### Identification du titulaire du contrat

**Propriétaire** (joindre l'attestation du notaire) **ou**  **Locataire** (Joindre l'état des lieux justifiant le relevé de compteur)

Mme // M. Nom ..... Prénom ..... - Mme // M. Nom ..... Prénom .....

Date de naissance ..... - Date de naissance .....

Lieu de naissance ..... - Lieu de naissance .....

Mobile ..... - Mobile .....

Courriel ..... - Courriel .....

Nombre de personnes au foyer .....

Adresse de facturation .....

Code postal ..... Ville .....

**ou** ENTREPRISE ..... Adresse de facturation .....

Obligatoire N° SIRET ..... + Joindre un extrait Kbis de votre société et votre pièce d'identité

Il est convenu que :

- La SPL « Les Eaux du SAG<sup>e</sup> » est tenue de fournir de l'eau potable à tout titulaire du contrat de fourniture d'eau, selon les modalités prévues dans le règlement de service.
- L'ouverture du branchement existant et conforme sera effectuée dans un délai de 48h (jours ouvrés) après signature de ce contrat.
- Le contrat entre en vigueur pour une durée indéterminée, ou jusqu'à la réception du formulaire de résiliation (voir les modalités dans la notice d'application).
- Le présent contrat vaut « convention de déversement ordinaire au réseau d'assainissement collectif » dans la mesure où l'habitation est raccordable au réseau collectif.

#### Le titulaire du présent contrat

- S'engage à se conformer au règlement de service de distribution d'eau, dont un exemplaire est remis ce jour, sans préjudice des voies de recours de droit commun.
  - Déclare avoir pris connaissance de la notice d'application, ainsi que des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.
- Consultez les tarifs sur notre site [www.sivom-sag.fr](http://www.sivom-sag.fr)
- Reconnaît que la souscription de ce contrat vaut commande avec obligation de paiement de la fourniture d'eau ainsi que les autres prestations assurées par « Les Eaux du SAG<sup>e</sup> » que le règlement défini à la charge de l'utilisateur. Les frais d'accès au service seront facturés lors de la 1ère facturation (au tarif en vigueur).
  - Dans le cas d'une contestation ou d'un litige, l'utilisateur doit nous contacter pour régler le différend qui l'oppose à la SPL « Les Eaux du SAG<sup>e</sup> ». Si la solution n'est pas satisfaisante, l'utilisateur a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends (« Les Eaux du SAG<sup>e</sup> » a choisi d'adhérer à la Médiation de l'eau [www.mediation-eau.fr](http://www.mediation-eau.fr))
  - L'utilisateur bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à partir de la date de la signature du contrat. Il suffit d'adresser le formulaire de type rétractation ci-joint ou une déclaration de rétractation dénuée d'ambiguïté, dans les 14 jours, par courrier ou sur notre site internet. Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception.

**Tant que le contrat de fourniture d'eau potable n'est pas résilié, vous serez tenu pour responsable de votre branchement, des consommations afférentes et des sommes dues**

**Vous recevrez un courriel vous informant que votre facture est disponible et téléchargeable dans votre espace personnel**

Si vous souhaitez que le service prenne effet avant l'expiration du délai de rétractation, cochez cette case

J'atteste avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus

Fait le .....  
Signature

# Notice d'application

## Contrat de fourniture eau potable

1 - Remplir et Signer le formulaire

2 - Joindre une photocopie de la pièce d'identité du ou des demandeurs

3- Joindre les pièces justificatives

Locataire : L'état des lieux stipulant l'index relevé

Propriétaire : L'acte notarié (ou titre de propriété)

### Bon à savoir

#### Les modalités de paiement :

- ✓ Par **télépaiement** (sur votre espace personnel)
- ✓ par **chèque**
- ✓ par **virement**
- ✓ par **CB** (à l'accueil ou par téléphone)
- ✓ par **prélèvement** annuel ou mensuel

Pour recevoir vos factures en version papier chez vous, merci d'en faire la demande par mail au service usager : [usagers@spl-sag.fr](mailto:usagers@spl-sag.fr)

#### Pour résilier votre contrat :

Vous devez remplir le formulaire "Résiliation de contrat", disponible sur notre site internet sans oublier d'indiquer : l'adresse du lieu desservi, le relevé d'index, la date de ce relevé et votre nouvelle adresse de facturation.

Vous pouvez également transmettre toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté. Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception.

### 3 Points d'Accueils

» Un courriel unique : [usagers@spl-sag.fr](mailto:usagers@spl-sag.fr)

